



ECONOMIE



Economie

Réaccréditation de la BOAD au Fonds Vert pour le Climat

La 36ème réunion du Conseil d'Administration du Fonds Vert pour le Climat (FVC) s'est tenue du 10 au 13 juillet 2023 à Songdo Incheon en Corée du Sud. Un nouveau Plan stratégique 2024 - 2027 a été approuvé. Il a pour ambition d'accélérer l'octroi des ressources aux agences accréditées pour lutter contre les changements climatiques.

PAGE 5

SPORTS



Éliminatoires mondial 2026

Le Togo dans le groupe du Sénégal, Duarte réagit

Le Togo est désormais fixé sur son destin menant vers le mondial 2026. En effet, lors de la 45e assemblée générale de la Confédération africaine de football, la Fédération internationale de football association (Fifa) et la Confédération africaine de football (CAF) ont procédé le 13 juillet dernier en Côte d'Ivoire, au tirage au sort ...

PAGE 10

DOSSIER

Education en Afrique

Réalités sur terrain et perspectives

Au rang des régions, l'Afrique subsaharienne a le taux le plus élevé d'enfants ne bénéficiant pas d'une éducation scolaire. Selon les données de l'Institut de statistique de l'Unesco (Isu), plus d'un cinquième (1/5) des enfants âgés ...

PAGES 6&7

Consommation des drogues

Créer des opportunités pour les jeunes et renforcer les actions de prévention

La consommation de substances psychoactives prend des proportions inquiétantes au Togo et constitue un problème de santé publique et de sécurité. Conscient de cette situation, le gouvernement prend des mesures juridiques pour arrêter l'hémorragie. Mais, il faut également penser à créer des opportunités qui éloigneront les jeunes de ce fléau.



PAGE 11



Voyages

La Covid-19 n'est-elle désormais qu'un mauvais souvenir ?

Dans une correspondance adressée à la ministre de l'Economie numérique et de la Transformation digitale, Cina Lawson il y a quelques jours, le ministre et secrétaire général du gouvernement, Kanka-Malick Natchaba informait cette dernière des nouvelles mesures à appliquer aux voyageurs dans le cadre de la lutte ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Drogues, chicha n'ont plus droit de cité au Togo

Le gouvernement togolais veut intensifier le contrôle et la lutte contre la promotion et la consommation des substances psychoactives.

En effet, le phénomène, déjà inquiétant ces dernières années, a pris de l'ampleur au point de devenir un problème de santé publique et de sécurité, en particulier chez les jeunes.

Sont également concernées par ce durcissement des mesures, la vente et la consommation du tabac et ses dérivés, ainsi que de l'alcool.

Particulièrement épinglée, la chicha ou narguilé, un dispositif de pipe à eau utilisé pour fumer du tabac, et très répandu depuis quelques années.

Désormais, a assuré le gouvernement, la vente et la consommation de tabac et ses produits dérivés, "surtout dans les milieux publics, dans les lieux de travail, dans les moyens de transport en commun, etc., sont interdites et punies".

republiquetogolaise.com

PIA
PLATEFORME INDUSTRIELLE D'ASSEMBLAGE
— TOGO —

Une zone industrielle de pointe, au service de l'industrialisation togolaise

FRENCH CERT ISO CERTIFIED

www.pia-togo.com

	SOMMAIRE	<p>Economie Réaccréditation de la BOAD au Fonds Vert pour le Climat</p>  <p>P 5</p>	<p>Education en Afrique Réalités sur terrain et perspectives</p>  <p>P 6&7</p>	<p>Consommation des drogues Créer des opportunités pour les jeunes et renforcer les actions de prévention</p>  <p>P 11</p>
---	----------	---	---	--

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

“Je peux affirmer qu’aujourd’hui le FNFI a contribué à mon autonomie financière”, Elias N’TSOUGAN, peintre automobile et bénéficiaire du produit AJSEF

Pour ce premier numéro de la semaine de votre rubrique quotidienne “Echos des bénéficiaires des produits FNFI”, Togo Matin reste à Lomé pour partager avec vous les témoignages d’un jeune artisan, la quarantaine qui après tant d’années d’efforts et de sacrifices est désormais patron de son atelier de peinture auto. Elias N’TSOUGAN dit haut et fort à qui veut l’entendre que la réussite se trouve au bout de l’effort. Retour sur le parcours de ce quarantenaire qui a créé aujourd’hui deux emplois indirects...



Elias N’TSOUGAN

Son rêve depuis sa tendre enfance était de devenir un chauffeur de taxi, et pour cause à force de regarder son papa conduire à longueur de journée, il lui est venu à l’esprit d’emboîter le pas à son géniteur. Mais au fil des années,

celui qui est surnommé affectueusement dans son quartier Eli se trouve une autre vocation, la peinture auto. Pas très étonnant pour celui dont la voiture a toujours constitué un rêve de jeunesse.

“ Quand j’ai donc décidé de me former en peinture

auto, je dois avouer que ça n’a pas très surpris ni ma famille ni mon entourage, car j’étais très porté vers tout ce qui se rapportait à l’automobile. J’ai donc décidé de m’inscrire dans un centre de formation, centre d’où je suis sorti à l’issue de deux années

nanties d’un Certificat d’Aptitude Professionnelle. Une fois ma formation achevée, il était de bon ton que je puisse me prendre en mains en exerçant pour mon compte une activité. Je devais pour cela ouvrir mon atelier. Il est vrai que j’avais de petites économies, mais il m’en fallait davantage si je voulais mettre sur pieds mon atelier et l’équiper par la même occasion. Je me suis alors mis à chercher les voies et moyens qui étaient possibles pour moi de pouvoir contracter un microcrédit. C’est donc dans mes tentatives que j’ai été informé de la possibilité pour moi de contracter le produit AJSEF du FNFI. Très vite, je me suis rendu auprès de PADES Microfinance pour me renseigner davantage sur les conditions que je devais remplir pour prétendre obtenir le crédit. Je dois avouer que le FNFI a vraiment simplifié toutes les formalités pour permettre aux bénéficiaires potentiels de pouvoir avoir le crédit dans les délais impartis afin de

leur permettre d’aller de l’avant dans la réalisation de leurs rêves.”

C’est justement pour faciliter l’obtention des microcrédits que le FNFI depuis 2014 a noué un partenariat très soudé avec 26 Prestataires de Services Financiers, sur la base du principe du faire faire.

“Une fois que j’ai obtenu le crédit AJSEF d’un montant de 100.000 FCFA que j’ai cumulé avec mes petites économies d’alors, j’ai alors fait ce petit hangar et acquis les premiers kits d’outillage qui me permettent aujourd’hui de pouvoir débiter mes travaux. Comme vous le voyez actuellement, je suis en train de retaper une voiture, et je peux rendre grâce à Dieu que j’ai un début de bonne clientèle. Tout est dans la manière dont on est courtois avec ses clients mais aussi et surtout dans la manière dont nous rendons nos prestations. Je peux affirmer qu’aujourd’hui le FNFI a contribué à mon autonomie financière.”

Ceci est un programme du ministère chargé de l’inclusion financière et de l’organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Édité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web :
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Voyages

La Covid-19 n'est-elle désormais qu'un mauvais souvenir ?

Dans une correspondance adressée à la ministre de l'Economie numérique et de la Transformation digitale, Cina Lawson il y a quelques jours, le ministre et secrétaire général du gouvernement, Kanka-Malick Natchaba informait cette dernière des nouvelles mesures à appliquer aux voyageurs dans le cadre de la lutte contre le coronavirus au Togo.



Kanka-Malick Natchaba

« Je vous prie de trouver ci-joint, la liste des nouvelles dispositions

sanitaires à prendre par les voyageurs, pour la mise à jour sur le site

créé à cet effet », a écrit Kanka-Malick Natchaba. Affo Atcha-Dédji, ministre des Transports routiers, aériens et ferroviaires a aussi reçu une copie de cette décision portant nouvelles dispositions sanitaires à prendre par les voyageurs.

Le premier point de ces nouvelles dispositions stipule qu'« aucun document de voyage en

test PCR ou de test antigénique) n'est plus exigé à l'entrée ni à la sortie du Togo. Au deuxième point on lit : « Toutefois, il est recommandé aux voyageurs, au départ du Togo, de vérifier les conditions sanitaires en lien avec la Covid-19 en vigueur dans leurs pays de destination afin de s'y conformer ». « Par ailleurs, les voyageurs âgés de 12 ans et plus, sont encouragés à se faire vacciner contre la Covid-19 et à observer les mesures d'hygiène ». À la suite de l'adoption de ces nouvelles mesures, plusieurs personnes ont jubilé. Mais, est-ce la fin de la pandémie du coronavirus ? Le vendredi 5 mai 2023, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que « la Covid-19 ne représente plus une urgence sanitaire mondiale ». « La pire chose qu'un pays puisse faire maintenant est d'utiliser cette nouvelle comme une raison de baisser sa garde, de démanteler les systèmes qu'il a construits ou d'envoyer le message à son peuple que le Covid-19 n'a rien d'inquiétant », avait mis en garde le Dr Tedros

Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS. Et comme on peut le remarquer, depuis le mois de mai, le gouvernement est resté prudent, observant l'évolution de la situation tant au niveau national qu'au niveau international. Il ne faudrait pas oublier qu'il y a un Conseil scientifique constitué d'éminents spécialistes, qui conseille les autorités togolaises. Donc, toutes les décisions sont normalement murement réfléchies.

Alors, le nouvel allègement intervient au Togo deux mois après les déclarations de l'OMS. Cela est révélateur de la prudence qui prévaut dans le pays. De plus, il faut noter qu'au troisième point de sa décision, le secrétaire général du gouvernement recommande la poursuite de la vaccination pour les plus de 12 ans, et l'observation des mesures d'hygiène. L'on comprend donc que ce n'est pas encore la fin. L'on peut assister à des surprises à tout moment !

Edem Dadzie

Retour au pays

Agbéyomé Messan Kodjo n'a-t-il plus peur pour sa vie ?

Des proches d'Agbéyomé Messan Kodjo, ancien Premier ministre du Togo, ancien président de l'Assemblée nationale, président du Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD), et candidat malheureux de la Dynamique monseigneur Kpodzro (DMK) lors de l'élection présidentielle du 22 février 2020, annoncent son retour au pays pour bientôt. L'on pourrait se demander si les vies de monsieur Kodjo et de son mentor, monseigneur Philippe Fanoko Kpodzro ne sont plus menacées au Togo ?

L'on se souvient qu'après le scrutin de 2020, Agbéyomé Messan Kodjo qui affirmait avoir gagné sans apporter de preuves convaincantes, essayait de prendre le pouvoir à travers un certain nombre de décisions de portée juridique.

L'on était ainsi en train de tomber dans l'anarchie, puisque le pays évoluait vers une gouvernance par deux pouvoirs antagonistes. Alors que la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) venait de proclamer Faure Gnassingbé comme vainqueur à cette élection, les autorités judiciaires et sécuritaires allaient-elles assister impuissantes à ce spectacle ?

Très vite, une procédure judiciaire est ouverte

contre l'usurpateur et ses soutiens. Agbéyomé Kodjo a été convoqué plus d'une fois par les officiers de police judiciaire, pour être écouté, mais sans succès. Il a été finalement arrêté et mis en détention. A la suite de certaines tractations et ayant pris l'engagement d'arrêter de défier les institutions de la République, il a été libéré sous condition.

Mais, c'est sans compter avec la témérité de l'ancien proche collaborateur de l'ancien président de la République feu général Gnassingbé Eyadema. Agbéyomé Kodjo se plaisait d'ailleurs à dire que les collaborateurs du président Faure Gnassingbé ainsi que tous ceux qui sont aux affaires aujourd'hui, «



Agbéyomé Messan Kodjo

sont ses élèves », et qu'ils ne peuvent pas prendre le dessus sur lui en matière de stratégies politiques.

Agbéyomé Kodjo a donc continué à aller à l'encontre des conditions imposées par la justice. Ayant senti qu'il risquait de se faire arrêter, de subir un procès et de se faire condamner à une lourde peine, celui qui se proclamait « président démocratiquement élu », a disparu de la scène jusqu'à ce jour.

Entretemps, il affirmait être dans un « champ de maïs ». Mais, personne ne sait exactement où il se réfugie jusqu'à ce jour. Trois ans après, Paul Missiagbéto, actuel vice-président du MPDD et coordonnateur de la DMK annonce son retour au pays. « Agbéyomé Kodjo, le prélat et son assistant vont revenir dans ce pays avant la tenue de n'importe quelle élection. L'élection ne se passera pas dans ce pays sans la présence d'Agbéyomé Kodjo », a-t-il

déclaré.

Mais pourquoi justement avant les élections ? L'on croyait que la DMK ne voulait pas d'élection tant que les revendications d'Agbéyomé Kodjo n'auront pas été satisfaites ? Agbéyomé Kodjo et monseigneur Kpodzro n'ont-ils plus peur pour leurs vies ? Il semble qu'une décision de la Cedeao leur donne raison. Vraiment ? « Il va revenir. Si on veut le tuer, on n'a qu'à le tuer. Nous nous préparons pour annoncer son retour », a martelé Paul Missiagbéto. Tant mieux ! Agbéyomé Kodjo est un Togolais et a le droit de résider dans son pays. Mais, il devrait veiller à respecter les lois et les institutions du pays.

Il a été président de deux importantes institutions de la République togolaise, et il sait ce que cela signifie. Par ailleurs, il devrait se préparer à se rendre immédiatement devant les juges à son retour au pays, si la procédure qui est menée contre lui n'est pas entre-temps suspendue.

TM

Centrafrique

Top départ de la campagne pour le référendum constitutionnel

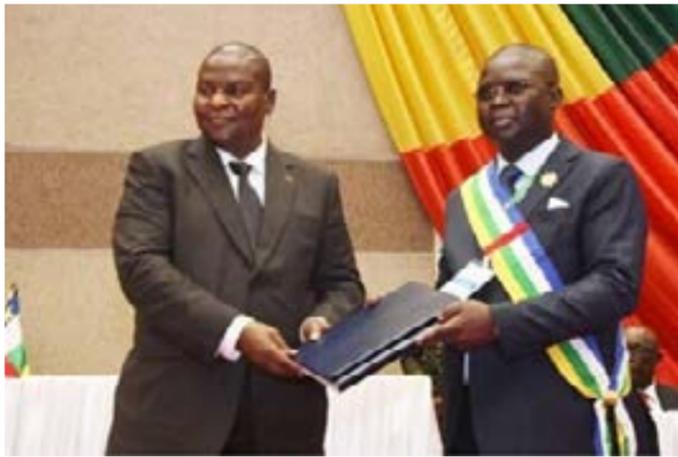
En Centrafrique, la campagne électorale pour le référendum constitutionnel a démarré le samedi 15 juillet dernier. Devant durer deux semaines, cette campagne va aboutir à un référendum que certains qualifient de parodie. La nouvelle Constitution voulue par le président Touadéra est appelée à marquer un tournant important dans l'histoire républicaine du pays, en proie à une rébellion et à une instabilité économique depuis des années.

Alors que la veille du début de cette campagne, les autorités centrafricaines ont interdit une manifestation contre le référendum à Bangui, le président Touadéra était lui-même au-devant d'une foule immense, habillé d'une chemise blanche, au nord de Bangui ce samedi 15 juillet 2023, pour lancer le coup d'envoi de la campagne électorale. « Je veux interpeller les fils et filles du pays, le vote référendaire

vous donne l'occasion de décider un avenir meilleur (...), ne laissez pas passer cette occasion », a-t-il lancé depuis la loge réservée aux représentants officiels.

Elu en 2016 puis réélu en 2020, Faustin Archange Touadéra est accusé par l'opposition et la rébellion de vouloir se maintenir « à vie » à la tête de la Centrafrique avec ce projet de nouvelle Constitution qu'il veut faire voter.

Le projet de texte comporte



Le président Touadéra recevant le projet de nouvelle Constitution

plusieurs modifications importantes par rapport au texte de 2016 en vigueur. L'article 67 a sauté le verrou de la limitation du mandat présidentiel à deux. Le président Touadéra pourra donc se représenter en 2025. Et pour concourir

à la prochaine élection, il faudra d'ailleurs avoir exclusivement la nationalité centrafricaine. La binationalité sera interdite par l'article 10, sauf exception législative. Ces nouvelles dispositions font bondir l'opposition.

Ce projet de loi a également prévu une réforme profonde de la Cour constitutionnelle. En effet, dans le texte actuel, six des neuf membres sont élus au sein des corporations juridiques et la parité homme-femme est obligatoire, ce qui garantissait une certaine indépendance à ces juges. Désormais, il y aura onze membres dans ce conseil, dont trois choisis par le chef de l'État et trois par le président de l'Assemblée nationale. Le projet de Sénat qui n'avait jamais vu le jour est finalement abandonné, mais une Chambre des chefferies traditionnelles fait son apparition. Elle sera dédiée à la valorisation des us et coutumes.

T.M.

Sénégal/Présidentielle 2024

Ousmane Sonko investi candidat par son parti

L'opposant sénégalais a été désigné candidat à l'élection présidentielle de 2024, a annoncé les Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (Pastef), son parti, en dépit de son éligibilité incertaine et peu après l'interdiction d'un rassemblement prévu samedi à Dakar pour officialiser sa candidature.



Ousmane Sonko

«Ce jeudi 13 juillet 2023, à l'issue d'un processus d'investiture transparent et démocratique, Ousmane Sonko, jouissant de l'intégralité de ses droits civils et politiques, est désigné à l'unanimité des suffrages exprimés, candidat de Pastef-Les Patriotes (son parti) pour l'élection présidentielle du 25 février 2024 », indique sa formation dans un communiqué transmis ce vendredi 14 juillet.

L'opposant est bloqué par les forces de sécurité chez lui à Dakar, « séquestré »

selon lui, depuis le 28 mai.

Ousmane Sonko a été condamné le 1er juin à deux ans de prison ferme dans une affaire de mœurs, un verdict qui le rend inéligible en l'état, selon ses avocats et des juristes. L'opposant a par ailleurs été, le 8 mai, condamné à six mois de prison avec sursis lors d'un procès en appel pour diffamation, une peine largement perçue comme le rendant inéligible pour la présidentielle. Mais il n'a pas encore épuisé ses recours devant la Cour suprême. L'investiture d'Ousmane

Sonko a eu lieu jeudi lors d'une réunion de la Haute autorité de régulation du parti (Harp), un organe de Pastef, qui a validé les décisions issues des délégués des 46 départements du Sénégal et de la diaspora, dit le communiqué. Le parti Pastef dénonce dans ce texte l'« interdiction illégale » du rassemblement de son candidat prévu le samedi 15 juillet après-midi dans un stade à Guédiawaye, dans la banlieue de Dakar. Le gouvernement de Dakar a annoncé jeudi dans un communiqué l'interdiction de ce rassemblement pour « risques de troubles à l'ordre public ».

« Nul ne peut empêcher l'investiture du président Ousmane Sonko, ainsi que sa participation à l'élection présidentielle du 25 février 2024 », dit le communiqué de Pastef. Le 6 juillet, l'opposant a promis un « chaos indescriptible » s'il était empêché d'être candidat à la présidentielle, dans un entretien sur la chaîne France 24. Sa condamnation a engendré début juin les troubles les plus graves depuis des années au Sénégal, qui ont fait 16 morts selon les autorités, une trentaine selon l'opposition.

Le président Macky Sall, élu en 2012 et réélu en 2019, a annoncé début juillet qu'il ne se présentera pas à la présidentielle de 2024.

Jeune Afrique

Gabon/Présidentielle au Gabon

Ce sera sans Jean Ping

Pour la présidentielle du 26 août prochain au Gabon, l'opposant Jean Ping décline l'offre. Pour cet ancien compagnon de Pascaline Bongo, fille du président Omar Bongo, avec qui il a deux enfants, cette élection n'a pour objectif que de valider un simulacre de gouvernance à auquel il ne voudrait pas être mêlé. Il souhaite toutefois bon vent aux autres opposants qui voudraient tenter leur chance.



Jean Ping

Reçu sur RFI au cours d'un entretien, l'ancien président de la commission de l'Union Africaine a justifié sa décision par le manque de transparence qui entoure le processus électoral en cours dans son pays. « Je ne suis pas candidat sauf si on se rend compte que cette élection a pour objet de réparer le Gabon qui est mal en point, de rassembler les gens pour pouvoir sortir ce pays de la difficulté », a-t-il déclaré. « Je ne peux pas être candidat dans une élection qui est pipée d'avance », a lancé Jean Ping, qui ne veut apporter son soutien à aucun candidat engagé dans ce processus. « Je n'ai pas de préférence à donner dans des conditions de simulacre, je leur souhaite simplement bon vent... Le 26 août prochain, je ne voterai pas, car ce serait cautionner une forfaiture », a-t-il poursuivi. Une vingtaine de candidatures

aussi isolées qu'impopulaires se sont déjà déclarées, mais avec très peu de chances de réussir. Parmi ces opposants, Alexandre Barro Chambrier, du Rassemblement pour la Patrie et la Modernité (RPM), ancien ministre des gouvernements Bongo père et fils, a été investi dimanche candidat de son parti. Une autre figure majeure de l'opposition, Paulette Missambo, de l'Union nationale (UN), ex-ministre d'Omar Bongo, avait annoncé en mai sa candidature au sein d'une coalition, Alternance 2023, tout comme d'autres ténors de l'opposition qui en font partie. Dont M. Barro Chambrier.

Mais en rang dispersé, l'opposition part déjà défavorisée face à une machine présidentielle unie qui a toutes les chances de passer déjà au 1er tour du scrutin du 26 août prochain.

T.M.

Economie

Réaccréditation de la BOAD au Fonds Vert pour le Climat

La 36ème réunion du Conseil d'Administration du Fonds Vert pour le Climat (FVC) s'est tenue du 10 au 13 juillet 2023 à Songdo Incheon en Corée du Sud. Un nouveau Plan stratégique 2024 - 2027 a été approuvé. Il a pour ambition d'accélérer l'octroi des ressources aux agences accréditées pour lutter contre les changements climatiques.



Siège de la BOAD à Lomé

Après une première accréditation en avril 2017, cette 36ème réunion a permis à la Banque ouest africaine de développement (BOAD) d'être ré-accréditée avec un réhaussement du niveau de réaccréditation sur le plan de la catégorisation environnementale et sociale des projets qui passe ainsi

de « B/I1 » à « A/I1 ». A cette occasion, Serge Ekué, président de la BOAD a réaffirmé l'engagement de l'institution à soutenir les politiques vertes des Etats de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa): « nous demeurons déterminés à accompagner nos Etats membres dans le financement de projets

visant l'atténuation et la mitigation des effets néfastes des changements climatiques, et à appuyer leur efforts dans le sens d'un développement économique décarbonné, en droite ligne avec les engagements de notre plan stratégique 2021-2025 dont l'un consiste à consacrer 25% de nos financements pour soutenir nos Etats membres en vue du renforcement de

leur résilience face aux changements climatiques».

L'intérêt de cette réaccréditation est qu'elle permet à la BOAD de mobiliser au profit des Etats membres de l'Uemoa non seulement des dons mais aussi des prêts dont les taux seront compris entre 0 et 1,75%, des garanties, et des

lignes de refinancement pour la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques. 250 M USD, c'est la somme que la BOAD est ainsi autorisée à mobiliser par projet concernant le fiduciaire.

Le Panel de ré-accréditation du Fonds Vert pour le Climat (FVC) conclut suite à son évaluation que le portefeuille de la BOAD doit être aligné sur les priorités nationales liées au climat des Etats membres de l'Uemoa. Suite à son évaluation, le Panel de ré-accréditation du FVC a conclu l'alignement du portefeuille de la BOAD sur les priorités nationales liées au climat des Etats membres de l'Uemoa.

Il est à noter aussi l'engagement de la BOAD à oeuvrer pour le renforcement de la participation du secteur privé. Ceci, à travers la promotion du verdissement du secteur financier et l'innovation financière pour accroître les investissements privés en faveur du climat. La BOAD intervient aussi dans les domaines de résultats du Fonds tels que les infrastructures, la santé, la production et l'accès à l'énergie, l'alimentation et la sécurité hydrique, les moyens de subsistance des personnes et des communautés, les forêts et l'utilisation des terres, les

écosystèmes et les services écosystémiques.

Afin de faire progresser les engagements relatifs à la résilience climatique et renforcer ses ressources internes pour lutter efficacement contre le changement climatique, le FVC invite la BOAD à continuer ses efforts visant à aligner son portefeuille sur l'objectif de neutralité climatique d'ici 2050.

Notons que le Fonds Vert pour le Climat (FVC) est un fonds mondial créé pour soutenir les efforts des pays en développement afin de répondre au défi du changement climatique. Il ambitionne un changement de paradigme vers un développement à faible émission. Il aide les pays en développement à limiter ou réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à s'adapter aux changements climatiques. Le FVC est une initiative des 194 pays qui composent la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en 2010. Le mécanisme financier de cette convention fournit des fonds égaux à l'atténuation et à l'adaptation, tout en étant guidé par les principes et dispositions de la Convention.

Edy Alley



CAMPAGNE DE COLLECTE D'INFORMATIONS FONCIERES



COMMUNES
Agoe-Nyive 1 & 2



22 Mai | 20
21 Août | 23

NOS PARTENAIRES





Education en Afrique

Réalités sur terrain et perspectives

Au rang des régions, l'Afrique subsaharienne a le taux le plus élevé d'enfants ne bénéficiant pas d'une éducation scolaire. Selon les données de l'Institut de statistique de l'Unesco (Isu), plus d'un cinquième (1/5) des enfants âgés d'environ 6 à 11 ans, n'est pas scolarisé, suivi par un tiers des enfants âgés d'environ 12 à 14 ans ; et près de 60 % des jeunes âgés d'environ 15 à 17 ans ne sont pas scolarisés. La région fait donc face à une demande croissante d'éducation en raison de l'augmentation constante de sa population d'âge scolaire.



Des élèves faisant la lecture

Lorsque l'on parle de l'évolution de la situation éducative en Afrique subsaharienne, c'est généralement pour tirer la sonnette d'alarme et mettre en avant le retard pris par la région. Cette réalité occulte l'ampleur sans précédent des efforts fournis dans un contexte de forte croissance démographique.

Certaines idées reçues sont ainsi à confronter aux chiffres. Pour apprécier les réalisations éducatives de cette zone, il est important d'avoir une vision à long terme. Selon le média Le Monde Afrique, certains travaux récents permettent d'estimer les taux nets de scolarisation (TNS) entre 1820 et 2010 pour 111 pays dans le monde, dont 24 d'Afrique subsaharienne. De toutes les régions du globe, c'est cette dernière qui a progressé le plus rapidement sur la période 1995-2010. Le TNS au cycle primaire y est ainsi passé de 66,5 % à 90,7 %, soit une amélioration de

24,5 points. Sur une période comparable de 15 ans, l'amélioration maximum a été de 13 points dans les pays développés (1865-1880), 15,4 points en Amérique latine et dans la zone Caraïbes (1940-1955), 18 points en Asie dans la zone du Pacifique (1935-1950) et 22,6 points en Afrique du Nord et Moyen-Orient (1965-1980). Sur la base de données plus complète de l'Institut de statistique de l'Unesco, entre 1999 et 2015, les pays d'Afrique subsaharienne ont presque doublé leurs capacités d'accueil dans le primaire, multiplié par 2,5 l'accès au 1er cycle du secondaire, et quasiment triplé les chiffres concernant l'accès au 2e cycle du secondaire. La durée moyenne de scolarisation a donc progressé rapidement, passant de 6,5 années en 1999 à 8,8 années en 2015.

Adolescents et jeunes : un sur cinq enfants n'est pas scolarisé

Les nouvelles statistiques de 2018 du nombre d'enfants non scolarisés dans le monde révèlent que, malgré les efforts menés pendant des décennies pour scolariser tous les enfants, les progrès sont au point mort. Selon les données de l'Institut de statistique de l'Unesco (Isu), environ 263 millions d'enfants, d'adolescents et de jeunes dans le monde (un sur cinq) ne sont pas

De plus, 61 millions d'adolescents en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire (âgés d'environ 12 à 14 ans) et 139 millions de jeunes en âge de fréquenter le second cycle du secondaire, soit un sur trois, ne sont pas inscrits à l'école. Ces jeunes âgés d'environ 15 à 17 ans sont quatre fois plus susceptibles de ne pas être scolarisés que les enfants en âge de fréquenter le primaire, et plus de deux fois plus susceptibles de ne pas être scolarisés que les adolescents en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire.

Les nouvelles statistiques de l'Isu confirment qu'en Afrique subsaharienne, un sur trois enfants, adolescents et jeunes n'est pas scolarisé, les filles étant plus susceptibles d'être exclues que les garçons.

Pour un garçon sur 100 en âge de fréquenter le primaire, 123 filles sont privées du droit à l'éducation. Les nouvelles données mettent également en évidence le gouffre qui existe entre les taux d'enfants non scolarisés des pays les plus pauvres du monde et ceux des pays les plus riches : les taux d'enfants non scolarisés du second cycle du secondaire s'élèvent à 59 % dans les pays à revenu faible du monde contre à peine 6 % dans les pays à revenu

Unesco : l'Afrique un mauvais élève, il y a 5 ans

Publié par l'Unesco, le rapport mondial de suivi de l'éducation 2017-2018 s'est penché sur la manière dont les États devraient « rendre des comptes » dans ce domaine. En effet, peu de pays, notamment parmi ceux en développement, réalisent un suivi de leurs actions. Et les résultats s'en ressentent. Ce rapport n'est certes pas exhaustif sur l'Afrique. Mais les pays sélectionnés donnent un aperçu pertinent de la situation. L'un des points soulevés en avant-propos est que, en Afrique subsaharienne, une partie des élèves « ne peuvent pas lire après plusieurs années d'école ». C'est absolument flagrant dans les pays du Sahel, comme au Niger et au Tchad. Par ailleurs, sur les treize pays d'Afrique dont les budgets alloués à l'éducation ont été étudiés, seuls trois (Mali, Burkina Faso et Côte d'Ivoire) l'ont augmenté entre 2010 et 2015. Enfin, la moitié des élèves, au mieux, commençant le lycée (premier cycle de secondaire) ne le terminent pas, comme le montre un autre schéma.

Source : Jeune Afrique

Implication de l'Unesco pour redresser la pente

L'éducation en Afrique est une priorité majeure pour l'Unesco et son institut



Des élèves en examen

9 % des enfants en âge de fréquenter le primaire (âgés d'environ 6 à 11 ans), ou 63 millions, ne sont pas scolarisés.

élevé. Selon la directrice de l'Isu, Silvia Montoya, l'accès à l'éducation n'est qu'un élément du tableau.

Source : Unesco

de statistiques (Isu). En réponse, l'Isu élabore des indicateurs pour aider les gouvernements, les donateurs et les



Des enfants du cours primaire

partenaires des Nations Unies à mieux relever ces défis. Par exemple, l'Institut de statistique de l'Unesco observe dans quelle mesure les écoles manquent d'équipements de base comme l'accès à l'électricité et à l'eau potable. Malgré cela, il fait un suivi sur les conditions de scolarité, de la disponibilité de manuels scolaires à la taille moyenne des classes et la prévalence des classes multigrades. Avec sept pays sur dix confrontés à une pénurie aigüe d'enseignants, l'Institut produit également un ensemble de données sur leur formation, leur recrutement et leurs conditions de travail. Pour aider les décideurs politiques à éliminer cette inégalité entre les sexes, l'Isu ventile tous les indicateurs par sexe dans la mesure du possible, tout en produisant des indices de parité entre les sexes et en élaborant des indicateurs spécifiques relatifs à l'accès à des toilettes séparées pour les filles et pour les garçons, et la présence d'enseignantes qui peuvent servir de modèles aux filles et les encourager à poursuivre leurs études. Ce ne sont que quelques exemples de la façon dont l'Isu aide les gouvernements,

les donateurs et les groupes de la société civile dans leurs efforts pour réaliser l'Objectif de développement durable 4 (ODD) et atteindre les enfants et les jeunes les plus marginalisés.

Priorité à l'ODD 4 : pour une éducation de qualité

Au total 29 indicateurs mondiaux et thématiques pour le suivi des progrès accomplis vers l'ODD 4. En tant que source officielle des données de l'ODD 4, l'Isu élabore les méthodologies des nouveaux indicateurs en travaillant avec les pays et les partenaires, en particulier par le biais du Groupe de coopération technique sur les indicateurs pour l'ODD 4-Éducation 2030 (GCT) et l'Alliance mondiale pour le suivi de l'apprentissage (GAML). L'Isu s'est également donné pour priorité d'améliorer la couverture et la disponibilité des données de l'ODD 4. Par exemple, les données relatives à l'indicateur 4 (proportion d'établissements scolaires disposant de l'électricité; d'Internet à des fins pédagogiques; d'ordinateurs à des fins pédagogiques; d'infrastructures et de matériels adaptés aux élèves handicapés;

de l'eau potable; d'installations sanitaires séparées pour les filles et les garçons; et d'installations de base pour se laver les mains) sont maintenant disponibles pour 70 pays. Auparavant, l'Isu recueillait ces données simplement de pays d'Afrique dans le cadre d'une enquête régionale. Les données sont reprises

et le rapport sur l'état d'avancement des ODD (division statistique de l'Onu), et de nombreux d'autres.

Les systèmes éducatifs africains ont accompli des progrès considérables pour accueillir les nouvelles générations à l'école. Les pays et les familles reconnaissent l'importance de cet investissement en

économique et social des pays. Les systèmes éducatifs subsahariens restent cependant sous tension, à la fois pour répondre aux enjeux de scolarisation universelle de base dans un contexte de croissance démographique soutenue et pour assurer une qualité minimale de l'éducation qui garantisse le développement



Des élèves au cours

par un large éventail de publications et de bases de données phares, comme les Indicateurs du développement dans le monde (Banque mondiale), la Situation des enfants dans le monde (Unicef), le rapport mondial de suivi sur l'éducation (RMS)

faisant de l'éducation une priorité, notamment dans leurs dépenses. Les retours sur investissement leur donnent raison, aussi bien par rapport aux gains individuels de revenus et de compétences que par rapport au développement

des compétences fondamentales des élèves. Si beaucoup de progrès restent à faire, il ne faut pas pour autant oublier les très grands progrès éducatifs de l'Afrique subsaharienne dans une perspective de long terme.

Attipoe Edem Kodjo

Belles leçons

Chaque jour est une opportunité. La possibilité de pratiquer plus d'amour envers soi-même et les autres. La possibilité d'être plus reconnaissant. La possibilité de changer les choses que vous n'aimez pas. La possibilité de grandir. Les défis aident à grandir. Chaque expérience apporte son enseignement. Semer de nouvelles graines, car ces graines donneront naissance à de nouvelles expériences et vous irez de succès en succès, sur le chemin de la gloire. J'appelle orphelin non celui qui a perdu père et mère mais celui qui a perdu espoir

Un riche éleveur de bétail peul avait deux fils. Le fils aîné était homosexuel, tandis que le fils cadet avait déjà deux enfants. Un jour, l'éleveur appela ses enfants leur donna deux bêtes chacun, ces bêtes constituaient le capital de départ des fils pour leur avenir. Le fils homosexuel s'est rendu compte que si son frère avait reçu un taureau et une vache, lui a reçu deux taureaux. Il demanda à son père :

Fils : Père, comment veux-tu que j'éleve e multiplie mon bétail alors que tu ne m'as donné que des taureaux ?

Père: Fils, je pensais que tu avais découvert comment deux hommes pouvaient avoir des enfants ?!.....



Photo du jour



Légendez et commentez la photo ci-dessus

Pensée du jour

Dans une interview avec un riche, la journaliste lui a demandé :

Monsieur quel est le secret de votre succès ?

Le riche lui a donné un chèque en lui disant d'écrire le montant qu'elle voulait.

Elle a dit « je ne parle pas de ça, monsieur », puis elle a répété la question d'une autre manière.

Il lui a donné la même réponse en *lui donnant*le*chèque à nouveau.

Elle refusa encore

Alors, le riche déchira le chèque et dit à la journaliste... :

"Le secret **de mon succès est que je ne rate aucune opportunité comme vous l'avez fait maintenant. Vous auriez pu être la journaliste la plus riche du monde..."

#MORALE DU RÉCIT: Les opportunités ne seront pas toujours là, saisissez-les quand elles se présentent à vous.

Seuls les audacieux obtiennent l'or

Quand ta copine vient chez toi et que tu regarde son journal d'appels, tu constates : 0 appel reçu, 0 appel émis, 0 appel en absence et sa messagerie est vide, ...mon ami il faut abandonner cette relation en même temps ; sinon son infidélité risque de t'envoyer au cimetière



Le jour que tu as l'argent, tu peux passer toute la journée sans manger; mais quand tu n'as rien, les vertiges commencent déjà à 04h du matin

Blagues

Une fille annonce à ses parents : papa, maman je suis enceinte. Sa mère lui dit : fais-moi venir l'idiot qui t'a enceinté. Quand le garçon arrive la mère lui demande : qu'est ce que tu comptes faire ? il répond : si elle accouche une fille je vous paye 10million... (le père ne dit rien), si c'est un garçon, 40million... (le père s'arrange sur la chaise) si c sont des jumeaux 80million... (le père sursaute) et si l'enfant meurt...

Le père dit stop !!!

Si l'enfant meurt "Tu l'ENCEINTES ENCORE"



Certaines personnes sont tellement aveuglées par la méchanceté au point de ne pas s'apercevoir que la personne qu'elles veulent détruire est celle là même qui les maintient en vie... Seigneur prend pitié



Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

BIBLIOTHEQUES

BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

LIBRAIRIE

GRAIN DE PENSEE: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

LIBRAIRIE STAR: Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

ESPACES CULTURELS

CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 22 42 12 07

MANNEQUINAT & HÔTESSE

ALLURE MODE AGENCE; Tel: 99 22 04 62

CHALLENGE AGENCE; Tel: 92 27 91 66

SALLE DE CINEMA

HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

CINEMA GREENFIELD: Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca

www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration

Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54

Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB

RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA : Salle GYM TONIC.

Tél: 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»;

Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME);

Tél 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine);

Tél: 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)

Tél: 22 40 04 99

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpœ, 15 78; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage)

Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11

TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)

Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver; Tél : 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél : 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»

Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpœ, Avenue Joseph Strauss);

Tél: 90 04 76 60

GYM FIL «O» PARC (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

ORIGINAL

COMMANDEMENT AUX FINS DE SAISIE IMMOBILIERE

L'An Deux Mil Vingt Trois

Et le mardi onze (11) juillet à 11 heures 07 minutes

A la requête de la **Compagnie Financière Africaine Togo (COFINA-Togo) Société Anonyme avec Conseil d'Administration** au capital social de 500.000.000 Francs CFA sdf. Agrément N°T/1/GFLM/2019/257 A, Arrêté N° 036/MF/SQ/CAS-BMEC, ayant son siège au 21 Boulevard du 13 Janvier, Kodjoviakopé Lomé-Togo, Société de Droit Togolais immatriculée au RCCM sous le numéro : TG-LFW-01-2021-M-05906/NIF : 1001330343 Tel : + 228 92 68 60 60 / 98 68 60 60/ 22 23 68 60, agissant, poursuites et diligences de son Directeur Général, demeurant et domicilié audit siège ;

Assistée de **Maitre Foh Jean DOSSEY**, Avocat à la Cour, demeurant et domicilié à Lomé, 14 Rue des Sabliers 01 B.P. 472 - Tél : (00228) 22-20-60-01-Fax: (00228) 22-20-60-02 Lomé-Togo, email : fdosseuy@hotmail.com, en l'Etude de qui domicile est élu pour les présentes et leurs suites ;

J'ai,

Noua, Dora Améyo KPCNYO, Huissier de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de 1ère Instance de Lomé demeurant et domicilié en l'édifice vito quartier Djéjé en face de l'Institut Africain du Développement Sanitaire et Social (IADS) S.P. 81322 Tél: 22 25 18 83 LOME - TOGO Soussigné

Agissant en vertu du titre exécutoire :

1-Copie de la Grosse de la convention notariée d'un crédit de fonds de roulement en date du 06 Décembre 2021;

Ensemble avec :

2-Copie du courrier d'invitation à un arrêté de compte contradictoire en date du 24 Avril 2023, publié dans l'annonce légale du 24 Mai 2023;

3-Copie du courrier de clôture de compte du 06 Juin 2023, publiée dans l'annonce légale du 14 Juin 2023 ;

4- Copie de l'ordonnance N° 1376/2023 du 16 Mai 2023, rendue par le Président du Tribunal de Grande Instance de Lomé

Et des documents ci-après dont copies sont délaissés en annexe à celles des présentes :

5-Copie du certificat d'inscription du 18 Février 2022 ;

6-Copie du Pouvoir aux fins de saisie immobilière en date du 19 Juin 2023 ;

7-Copie du Pouvoir aux fins de saisie immobilière en date du 26 Juin 2023 ;

Ai fait commandement à :

1-LA SOCIETE ZAFED GROUP, société par actions simplifiées (SAS) au capital d'un million FCFA, ayant son siège social à LOME, Quartier Kangnikopé, 09 BP: 9246, Tel 90 04 42 29/ 90 22 86 85 et immatriculée au RCCM du Togo sous l'identification TG-LOM 2019 B 855, NIF 1001081918, prise en la personne de son représentant légal Présidente, **dame Hawa ADETCHESSI**, demeurant et domiciliée audit siège, où étant et parlant à : Ne l'ayant pas retrouvé à l'adresse indiquée, nous avons procédé à l'apportage à la porte principale de l'édifice du Tribunal de Grande Instance de Lomé et à l'insertion dans la presse Togo Ratin conformément à l'article 187 du Code de Procédure Civile et à l'ordonnance N° 1376/2023 du 16 mai 2023 signée par le Président du Tribunal de Grande Instance de Lomé

2-Monsieur Baba Mahamadou KOLANI, Revendeur, demeurant à Lomé, quartier Togo 2000, Tel : 90 04 04 08., caution hypothécaire, de la SOCIETE ZAFED GROUP SAS, où étant et parlant à : Sa personne ainsi délaissée qui a reçu copie et vité l'original

D'avoir à payer à moi, Huissier mandaté à cet effet par la requérante ou à son Conseil, **Maitre Jean Foh DOSSEY**, Avocat à la Cour, la somme de **VINGT DEUX MILLIONS CINQ CENT DIX HUIT MILLE SIX CENT QUARANTE SIX CENT FRANCS (CFA 22.518.646)** représentant le montant total de sa dette en principal et les frais, sans préjudices de tous autres droits, dus et actions, décomposée comme suit :

Désignation	Montant (FCFA)
Total impayé	19.055.771
Frais de recouvrement (15% sur le Principal)	+ 2.858.370
TVA (18% sur frais de recouvrement)	+ 514.505
Coût du présent acte	+ 90.000
TOTAL	= 22.518.646

Sous réserves de tous autres droits, dus et actions ;

Les avertissant que faute par eux de payer ladite somme dans les **VINGT (20) JOURS** de la signification du présent exploit, le présent commandement pourra être transcrit à la Conservation de la Propriété Foncière du Togo et vaudra saisie à partir de sa publication.

Cette saisie portera sur l'immeuble ci-après indiqué.

Désignation de l'immeuble

Il s'agit d'un immeuble rural, non bâti, consistant en un terrain, ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance de 12 ha 01a17ca, limité au Nord, au Sud, et à l'Est par la Collectivité AZIAGBEDE, à l'Ouest par la route Lomé-Cinkasse de 70 mètres, situé à Tsévié, Lihokopé Atsanwé, objet du titre foncier N° 58 813, Vol 389, F° 56, appartenant à **Monsieur Baba Mahamadou KOLANI**;

Telle au surplus que ledit immeuble existe, s'étend, se poursuit et se comporte sans aucune exception ni réserve ;

Leur déclarant en outre que l'expropriation de l'immeuble ci-dessus désigné sera poursuivie par devant **Maitre Amaté Madjé ATAYI**, Notaire à Lomé, 9, Rue N° 7 ADK ou rue de l'Islam, derrière la grande mosquée de Lomé, quartier Adobokomé, sur les poursuites et diligences de **Maitre Jean Foh DOSSEY**, Avocat à la Cour, constitué ;

3-Ai notifié à Monsieur le Conservateur de la Propriété Foncière au Togo, demeurant et domicilié à Lomé, au Service des Domaines, où étant et parlant à :

Copie du présent commandement et lui ai rappelé de s'abstenir de toute mutation de l'immeuble dont s'agit, ou d'y inscrire tout droit réel tant que mainlevée ne sera pas donnée dudit commandement, mais, dès

réception du présent exploit, est mandaté d'inscrire tous droits de ma requérante sur le Titre Foncier sus-spécifié ;

ET POUR QU'ILS NE L'IGNORENT

Je leur ai, étant et parlant comme ci-dessus remis copies à chacun tant des pièces susvisées dont ils ont visé la liste, que du présent exploit dont le coût est de _____ FCFA ;

LISTE DES PIECES

1-Copie de la Grosse de la convention notariée d'un crédit de fonds de roulement en date du 06 Décembre 2021;

Ensemble avec :

2-Copie du courrier d'invitation à un arrêté de compte contradictoire en date du 24 Avril 2023, publié dans l'annonce légale du 24 Mai 2023;

3-Copie du courrier de clôture de compte du 06 Juin 2023, publiée dans l'annonce légale du 14 Juin 2023 ;

4- Copie de l'ordonnance N° 1376/2023 du 16 Mai 2023, rendue par le Président du Tribunal de Grande Instance de Lomé

Et des documents ci-après dont copies sont délaissés en annexe à celles des présentes :

5-Copie du certificat d'inscription du 18 Février 2022 ;

6-Copie du Pouvoir aux fins de saisie immobilière en date du 19 Juin 2023 ;

7-Copie du Pouvoir aux fins de saisie immobilière en date du 26 Juin 2023 ;

Éliminatoires mondial 2026

Le Togo dans le groupe du Sénégal, Duarte réagit

Le Togo est désormais fixé sur son destin menant vers le mondial 2026. En effet, lors de la 45e assemblée générale de la Confédération africaine de football, la Fédération internationale de football association (Fifa) et la Confédération africaine de football (CAF) ont procédé le 13 juillet dernier en Côte d'Ivoire, au tirage au sort des éliminatoires de la Coupe du monde 2026 - zone Afrique. Le Togo se retrouve dans le groupe B aux côtés du Sénégal, la RD Congo, la Mauritanie, le Soudan et le Soudan du Sud. De quoi susciter la réaction du sélectionneur du Togo, Paulo Duarte.



Éperviers du Togo

Paulo Duarte, le sélectionneur du Togo, a réagi suite au tirage au sort des groupes des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. Les Éperviers se retrouvent dans le groupe B avec les Lions de la Téranga, champion d'Afrique (Sénégal). « C'est un groupe où il y a le Sénégal et la RD Congo qui sont deux très bonnes équipes du football africain. Ils sont toujours à un niveau supérieur, surtout le Sénégal », a dit le technicien portugais. La Mauritanie, poursuit Paulo Duarte, est « en pleine évolution avec de bons résultats depuis six ans. Et les deux autres équipes Soudan et Soudan du Sud qui sont certes inférieures mais présentent beaucoup de difficultés à leurs adversaires ».

En dépit de ces forces en présence, Duarte croit au potentiel de son équipe dans ces qualifications qui peuvent remettre le Togo dans le concert des plus grandes nations du football. « Nous allons attaquer ces éliminatoires avec le maximum de priorité. C'est une opportunité unique pour l'Afrique d'avoir 10 équipes à la Coupe du monde. Nous voulons en faire partie. Nous prenons ce groupe au sérieux avec du professionnalisme, pour avoir cette fierté à la fin d'une qualification pour une Coupe du monde et c'est cela notre objectif ».

Le Togo débutera ses éliminatoires au mois de novembre 2023 avec les deux premières journées. Les premiers de chaque groupe se qualifieront directement pour la phase finale de la Coupe du monde. Cependant, les 4 meilleurs deuxièmes de la phase de groupe devront s'affronter dans un mini-championnat. Le vainqueur de ce mini-championnat devra ensuite passer par les barrages intercontinentaux pour tenter de décrocher une dixième place pour l'Afrique dans la compétition.

Attipoe Edem Kodjo

Togo/Éliminatoires CHAN 2024

Second stage préparatoire avec 30 locaux

La sélection nationale locale se prépare activement pour les éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) TotalEnergies 2024. A cet effet, un deuxième stage externe est prévu du 18 au 23 juillet 2023 à Lomé. Trente joueurs dont trois (3) nouveaux ont été convoqués pour cette occasion afin de préparer au mieux les prochains défis.

Novon Efoe (ASKO), Amekoudi Kokouvi Dodzi (ASCK), Ouro-Gafo Souleymane (GOMIDO), Hounze Abdoulaye (TAMBO).

Au front de l'attaque, le

La plupart des joueurs qui ont travaillé avec le staff technique le mois dernier font partie de cette sélection. Cette continuité vise à instaurer une cohésion solide au sein de l'équipe et à capitaliser sur les progrès réalisés lors du premier stage. Les joueurs ont montré un engagement et une grande détermination lors des entraînements précédents, ce qui a incité le staff technique à les rappeler pour ce deuxième stage.

Pour ce stage de juillet, nous notons la première convocation chez les locaux du défenseur central de l'ASCK, Ouro-Ayeva Hamdane. Sa présence apportera une nouvelle dimension à la défense. De plus, le jeune attaquant de l'ASCK, Agbetogon Antoine et le milieu défensif Hounze Abdoulaye, également capitaine de l'équipe de Tambo, feront leur première apparition chez les locaux. Ces jeunes talents ont montré un potentiel prometteur dans les sélections de jeunes et auront l'occasion de faire leurs preuves lors de ce stage de l'équipe nationale A.

Les séances d'entraînement débuteront le mardi 18 juillet à 15 heures au Stade municipal de Lomé. Tout au long du stage, le staff technique mettra en place des sessions d'entraînement axées sur la tactique, la condition physique et les stratégies de jeu spécifiques.



Séance d'entraînement des Éperviers locaux

Liste des 30 sélectionnés
Trois gardiens de buts ont été sélectionnés. Il s'agit de Ouro-Gneni Wassiou (ASCK), Kagbatawouli Mazameso Fabrice (DYTO) et Sama Mahadiou (ASKO).

Les défenseurs en lice sont au nombre de dix, notamment Dzassi Maurice (DYTO), Bode Abdoul-Sabourh (ASCK), Idrissou Hadi (DYTO), Amouzou Roland (ASKO), Agbotcho Magnime Fabrice (ASKO), Ouro-Ayeva Hamdane (ASCK), Holette Benjamin (ASCK), Ekoue Folly (TAMBO), Ama Tchoutchoui Kangnivi (ASKO) et Douhadji Joseph (AS OTR).

En ce qui concerne les milieux, huit sont convoqués : Kpataï Emmanuel (DYTO), Mani Ougadja (ASCK), Abbuy Kwakou Thierry (ASKO), Wome Séname Dové (ASKO),

sélectionneur national a fait confiance à Ouro-Bodi Harissou (ASKO), Akoro Bilali (ASCK), Yere Justin (ASKO), Moukaïla Tawfik (ASCK), Agbetogon Antoine (ASCK), Ouattara Moutalabou (ASKO), Ouro-Tagba Marouf (ASCK), Agbagnon Evra (AS OTR), Sonhaye Germain Napo (DYTO).

La Confédération africaine de football (CAF) a récemment donné jusqu'au 31 juillet 2023 à ses associations membres pour confirmer leur engagement en vue du tirage au sort des éliminatoires. La sélection nationale locale est déterminée à se qualifier pour la phase finale du CHAN TotalEnergies 2024 après avoir raté l'édition 2022 organisée par l'Algérie.

Attipoe Edem Kodjo

Football africain

Pourquoi Guy Akpovy au Comex de la CAF est une bonne chose pour le foot au Togo

Le président de la Fédération togolaise de football, Guy Akpovy, a été élu au poste de membre du Comité exécutif (Comex) de la Confédération africaine de football (CAF) pour la Zone UFOA B. L'élection s'est déroulée lors de la 45e assemblée générale de l'instance, tenue le 13 juillet à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Le président de la Fédération togolaise de football, dont l'engagement et la vision pour le développement du football au Togo sont reconnus, a été salué pour sa victoire qui renforce la représentation du pays au sein de l'instance dirigeante du football africain. Cette élection marque une étape importante pour le football togolais, permettant

une plus grande participation dans la prise de décisions stratégiques et la promotion des intérêts du Togo dans le football africain.

L'Assemblée générale de la CAF, réunissant les représentants des fédérations nationales de football de toute l'Afrique, est un événement clé qui définit les orientations

et les décisions majeures pour le développement du football sur le continent.

Le président de la FTF a exprimé sa gratitude envers ses pairs pour leur confiance et a souligné son engagement à œuvrer pour le développement du football africain, en mettant en avant l'importance de la coopération et de la solidarité entre les nations.

Cette élection témoigne de la reconnaissance du travail accompli par la Fédération togolaise de football et ouvre de nouvelles opportunités pour le pays dans le domaine

du football. Cela renforce également la position du Togo en tant qu'acteur majeur du football africain et stimule l'enthousiasme des passionnés de football à travers le pays.

Le président de la FTF prendra ses nouvelles responsabilités au sein du Comité exécutif de la CAF avec détermination et dévouement, dans le but de contribuer activement à la croissance et à l'épanouissement du football sur le continent.

Le Togo attend avec impatience les résultats positifs que cette élection

apportera, tant pour le pays que pour l'ensemble du football africain. Cette victoire souligne également la volonté de la CAF de promouvoir la diversité et l'inclusion en offrant des opportunités égales à tous les pays membres.

À travers cette élection, le football togolais franchit une nouvelle étape dans son développement et se positionne comme un acteur incontournable sur la scène footballistique africaine.

Consommation des drogues Créer des opportunités pour les jeunes et renforcer les actions de prévention

La consommation de substances psychoactives prend des proportions inquiétantes au Togo et constitue un problème de santé publique et de sécurité. Conscient de cette situation, le gouvernement prend des mesures juridiques pour arrêter l'hémorragie. Mais, il faut également penser à créer des opportunités qui éloigneront les jeunes de ce fléau.

Pour faire face au phénomène, un certain nombre de textes juridiques ont été intégrés à l'arsenal juridique du pays. Il y a par exemple la loi n°98-008 du 18 mars 1998 portant contrôle des drogues, renforcée par la loi n°2015-010 du 24 novembre 2015 portant nouveau Code pénal. Certaines dispositions de ces lois sont sans détours. La détention, l'achat, la consommation, la culture des plantes et substances classées stupéfiants ou psychotropes (le cannabis, l'écstasy, les opioïdes, la cocaïne, les amphétamines etc...), sont interdits et punis par les articles 93, 97, 111 et 112 de la loi n°98-008 du 18 mars 1998 et les articles 266 et 267 du nouveau Code pénal.

Ceux qui auront sciemment fourni à un ou une mineure l'un des inhalants chimiques toxiques ou des plantes ou substances psychotropes seront poursuivis et punis conformément aux articles 114 et suivants de la loi n°98-008 du 18 mars 1998

et l'article 267 du nouveau Code pénal. La vente et la consommation du tabac et de ses produits dérivés, y compris ceux consommés à l'aide du dispositif dénommé chicha, surtout dans les milieux publics, dans les lieux de travail, dans les moyens de transport en commun, etc... sont interdites et punies par les articles 865 et suivants du nouveau Code pénal.

Ce sont là autant d'éléments que l'on retrouve dans un communiqué rendu public le 1er février 2023 par le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le général de brigade Damehame Yark. Toutefois, il est évident que ces mesures ne suffisent pas. En effet, la consommation des drogues ne diminue pas au sein de la population.

La ministre du Développement à la base, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, Myriam Dossou d'Almeida, a décidé de prendre le taureau par les cornes. Le mardi 11

juillet 2023, elle a effectué une visite de terrain afin de rencontrer de jeunes toxicomanes du quartier de Bè dans la commune du Golfe 1.

Lors des discussions, il est clairement ressorti que les personnes qui

des drogues, lorsqu'elles vivent des situations très éprouvantes.

Pour preuve, lors de sa sortie, la ministre a eu des témoignages de personnes qui dorment à la plage de Lomé avec tous les risques

d'accompagner la jeunesse vers un meilleur avenir en créant des opportunités et en renforçant les actions de prévention contre la consommation de drogue», a déclaré la ministre.

« Il faut qu'ils posent



Myriam Dossou d'Almeida (au milieu)

consomment de la drogue tombent dans ce piège et finalement dans l'addiction, lorsqu'elles se rendent que la vie ne leur offre plus aucune perspective. L'on pourrait argumenter en disant qu'il s'agit là d'une échappatoire trop facile, puisque tout le monde rencontre des problèmes dans la vie. Plusieurs personnes ont dû batailler dur parfois sans l'aide de personne pour sortir de la précarité. Toutefois, il faut reconnaître que certaines personnes tombent dans la dépression et se réfugient dans la consommation

que cela comporte. C'est une situation qu'on ne peut souhaiter à personne. D'autres personnes ont appris un métier, mais, n'arrivent pas à s'installer pour exercer leurs métiers et à subvenir à leurs besoins.

La ministre a assuré que le chef de l'Etat et son gouvernement sont à l'écoute, et prendront des mesures pour aider les jeunes. « Cette rencontre souligne l'engagement du gouvernement, en particulier la volonté du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé,

des actes convaincants témoignant de leur engagement à changer. Le gouvernement est disposé à soutenir leurs efforts. Le maire fait déjà des efforts dans ce sens avec ses programmes de sensibilisation et de formations professionnelles à leur égard. Nous sommes là pour les aider », a-t-elle ajouté. Myriam Dossou d'Almeida était accompagnée par Joseph Koami Gbloèkpo Gomado, maire de la commune du Golfe 1.

Edem Dadzie



CORIS MONEY
Simple et cool !

Avec Coris Money



Transferts
OF

Retraits
Minimum
100F
Maximum
1%

offre soumise à conditions

Appelez votre banque au **8283**

SIMPLE & COOL

www.corismoney.com

Disponible gratuitement sur

Google play App Store

par **CORIS BANK**
INTERNATIONAL

J'ÉPARGNE, JE GAGNE

LA RÉMUNÉRATION DE
VOTRE ÉPARGNE
GRIMPE JUSQU'À

5%

5%

CORIS LEADER ~~4.75%~~

4,75%

CORIS KDO ~~4.5%~~

4,5% + 4,5%

CORIS KID ~~2.5%~~

4%

CORIS DADA ~~3.75%~~



Du 1^{er} juin
au 30 septembre
2023

Service clientèle : 8283

La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

